N° 134 – Avril 2019

Alice Mainguené, Lionel Sebbane, Département des études et des statistiques locales

## Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, poursuite de la baisse du nombre de syndicats et stabilité des EPCI à fiscalité propre

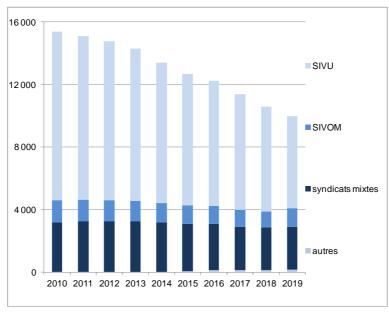
Entre le 1er janvier 2018 et le 1er janvier 2019, le nombre de syndicats baisse de 6 %. Sur la période 2010-2019, la baisse globale atteint 35 %, ce qui correspond à une baisse de 4 % par an en moyenne. En dix ans, la baisse est particulièrement forte pour les syndicats intercommunaux. En 2019, les syndicats ne sont pas également répartis sur le territoire et sont surreprésentés en particulier en Île-de-France et au nord de la région Centre-Val de Loire. Du côté des EPCI à fiscalité propre, il y a également une baisse entre le 1er janvier 2018 et le 1er janvier 2019 mais elle est très réduite. En dix ans, le nombre d'EPCI à fiscalité propre a diminué de 52 %, sous l'effet notamment de la mise en place des schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI) ayant conduit à la nouvelle carte intercommunale de 2017. En parallèle, la part des EPCI à fiscalité propre avec une fiscalité professionnelle unique est croissante (85 % en 2019 contre 50 % en 2010).

### En 2018, baisse du nombre de syndicats

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, en France, on compte environ 9 970 syndicats mixtes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sans fiscalité propre, dits syndicats (*graphique 1*). Cela représente un effectif 6 % plus faible qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2018 et

35 % de moins qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2010. Si la baisse est continue entre 2010 et 2019, elle est particulièrement marquée aux 1<sup>er</sup> janvier 2017 (- 7 %) et 1<sup>er</sup> janvier 2018 (- 7 %), en lien avec les schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI) de 2017.

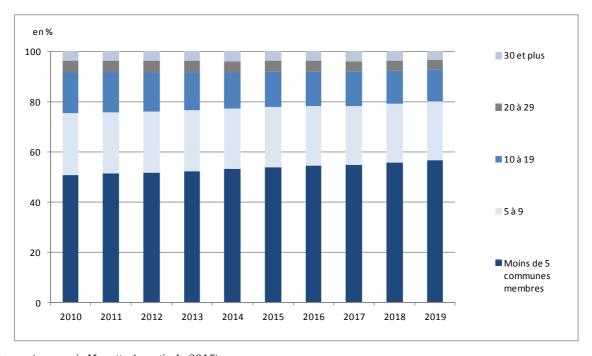
Graphique 1 - Nombre de syndicats au 1er janvier selon la catégorie juridique



Champ: France (y compris Mayotte à partir de 2015).

Source: DGCL, Banatic.

Graphique 2 - Répartition des syndicats intercommunaux selon le nombre de communes membres



 ${\it Champ: France (y \ compris \ Mayotte \ \grave{a} \ partir \ de \ 2015)}.$ 

 $Source: DGCL, \, Banatic.$ 

### En dix ans, forte baisse du nombre de syndicats intercommunaux

Au 1er janvier 2019, comme les années précédentes, les syndicats intercommunaux à vocation unique (SIVU) sont majoritaires (59 %) parmi les syndicats. En outre, 27 % des syndicats sont des syndicats mixtes. Enfin, les syndicats intercommunaux à vocation multiple (SIVOM) et les autres syndicats (établissements publics territoriaux, pôles d'équilibre territoriaux et ruraux et pôles métropolitains) représentent quant à eux respectivement 12 % et 2 % de l'ensemble des syndicats.

Les évolutions sont contrastées selon la catégorie de syndicats. Ce sont les SIVU qui connaissent la plus forte baisse entre 2010 et 2019 (- 45 %). En outre, le nombre de syndicats mixtes a diminué de 15 % et celui de SIVOM de 14 % au cours de la même période. Sur la période 2018-2019, les résultats sont différents : le nombre de SIVOM, syndicats mixtes et autres syndicats augmente, alors que le nombre de SIVU diminue.

Parmi les syndicats intercommunaux (SIVU et SIVOM), en 2019, la majorité (57 %) a moins de cinq communes membres (*graphique 2*). Près d'un quart (23 %) a entre 5 et 9 communes membres, 13 % en ont 10 à 19, 4 % en ont entre 20 et 29 et 3 % ont au moins 30 communes membres. Ces

proportions sont différentes de celles de 2010, où les syndicats avec moins de 10 communes étaient moins représentés. De fait, ce sont les syndicats intercommunaux de taille intermédiaire (de 10 à 29 communes membres) qui ont connu la plus forte baisse (- 54 %) entre 2010 et 2019. Ce résultat est également valable sur la période 2018-2019.

En termes de compétences, la diminution du nombre de syndicats ayant la compétence eau ou assainissement est également marquée (*encadré*).

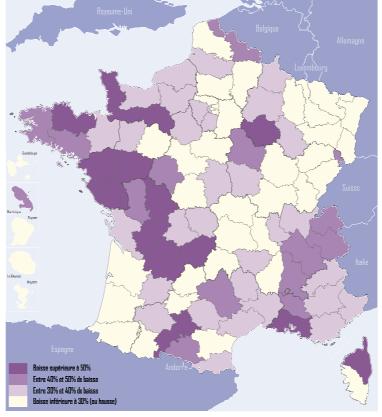
### Au 1er janvier 2019, une densité de syndicats particulièrement forte en Île-de-France

Les syndicats sont inégalement répartis sur le territoire. En outre, au sein d'un département, leur nombre dépend du nombre de communes. En tenant compte du nombre de communes, des disparités subsistent en 2019 (carte 1). Outre le cas particulier de Paris, qui compte neuf syndicats pour une commune, les départements d'Île-de-France ont un taux élevé de syndicats pour 100 communes. C'est particulièrement vrai en Val-de-Marne, en Val-d'Oise, en Seine-Saint-Denis et en Seine-et-Marne. À l'opposé, trois départements d'Outre-mer (Martinique, Guyane et Mayotte) se caractérisent par un faible taux de syndicats pour 100 communes.

Carte 1 - Nombre de syndicats pour 100 communes au 1er janvier 2019

Source: DGCL, Banatic.





Source: DGCL, Banatic.

### Encadré : les compétences eau et assainissement

En lien avec la loi NOTRe, les transferts de compétence de syndicats vers les EPCI à fiscalité propre s'accroissent. C'est notamment le cas des compétences eau et assainissement. Ainsi, au 1<sup>er</sup> janvier 2019, on compte 2 921 syndicats ayant la compétence eau ou assainissement (collectif et non collectif), soit 25 % de moins qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Globalement, en 2019, 29 % des syndicats ont pour compétence l'eau ou l'assainissement, contre 31 % en 2015.

Tableau – Nombre de syndicats avec la compétence eau ou assainissement

	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de syndicats avec la compétence eau et/ou assainissement	3 880	3 760	3 490	3 200	2 920
Nombre total de syndicats	12 670	12 230	11 380	10 590	9 970

Champ: France (y compris Mayotte à partir de 2015).

Source: DGCL, Banatic.

# Entre 2010 et 2019, des évolutions départementales contrastées en termes de nombre de syndicats

Ces disparités départementales sont le fruit d'évolutions différenciées entre 2010 et 2019 (carte 2). Si dans la grande majorité départements, le nombre de syndicats a diminué, ce n'est pas le cas dans le Val-de-Marne, où le taux de syndicats pour 100 habitants est élevé en 2019. À l'opposé, la Vienne, l'Aube et la Vendée ont un faible taux de syndicats pour 100 habitants en 2019, suite à une forte baisse (respectivement -67 %, - 65 % et - 62 %) du nombre de syndicats entre 2010 et 2019. C'est également le cas de nombreux départements de l'Ouest de la France, comme les Côtes d'Armor et le Morbihan. Enfin, il existe des cas intermédiaires, comme celui des Bouches-du-Rhône: la baisse entre 2010 et 2019 est importante (- 51 %) mais le taux de syndicats pour 100 communes reste élevé (37,8).

### Peu de changements du côté des EPCI à fiscalité propre depuis le 1er janvier 2018

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, le nombre d'EPCI à fiscalité propre est de 1 258 (*carte 3 et tableau 1*), ce qui représente cinq groupements de moins qu'au 1er janvier 2018 et 52 % de moins qu'en 2010. À la différence des syndicats, la baisse entre 2010 et 2019 est moins régulière et davantage accentuée au 1<sup>er</sup> janvier 2014 et plus encore au 1<sup>er</sup> janvier 2017, avec la mise en œuvre des SDCI.

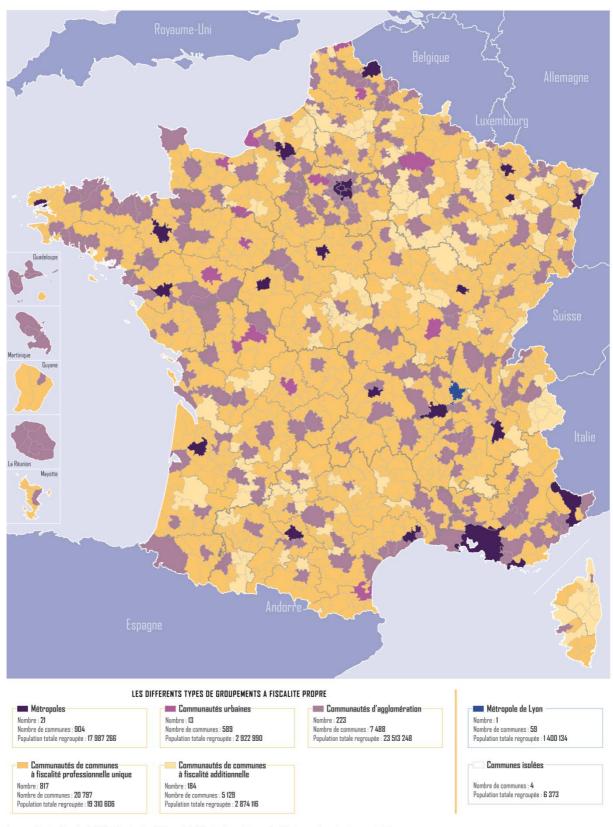
Plus précisément, au 1er janvier 2019, 21 métropoles, 13 communautés urbaines, 223 communautés d'agglomération et 1 001

communautés de communes constituent l'ensemble des EPCI à fiscalité propre. Si le nombre de métropoles est inchangé depuis le 1er janvier 2018, ce n'est pas le cas des communautés urbaines (CU), communautés d'agglomération (CA) et communautés de communes (CC). Au 1er janvier 2019, il y a deux CU en plus. Les deux CU supplémentaires correspondent à la CU de Limoges Métropole, une ex-CA transformée en CU, ainsi qu'à Le Havre Seine Métropole, CU issue de la fusion de deux ex-CC et d'une ex-CA. Du côté des CA, 3 CC ont été transformées en CA (la CA du Pays de Gex, la CA du Caudrésis et du Catésis et la CA Lamballe Terre et Mer), une CA (Laval Agglomération) est issue de la fusion d'une ex-CA et d'une ex-CC et deux CA ont disparu pour devenir des CU. Soit au final, une CA de plus qu'au 1er janvier 2018. Enfin, on compte huit CC en moins. Il s'agit des CC disparues suite à des fusions ou à des transformations en CA mais aussi à une dissolution (CC du Plateau d'Hauteville) et une création (CC Entre Bièvre et Rhône) liée à une fusion de deux ex-CC.

### En dix ans, près de trois communautés de communes sur cinq en moins et d'importantes évolutions en termes de communes membres et de population

Sur une plus longue période, ce sont les CC qui ont connu la plus forte diminution (- 58 %) entre 2010 et 2019. Le nombre de CU a quant à lui diminué de 18 %. À l'opposé, le nombre de CA a augmenté de 23 %. Enfin, la première métropole (Nice Côte d'Azur) a été créée en 2012. Et il y a eu au 1er janvier 2018 une accélération des créations de métropoles, leur nombre passant de 14 à 21.

Carte 3 - L'intercommunalité à fiscalité propre au 1er janvier 2019



Sources : Direction Générale des Collectivités Locales - Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales Insee (Population totale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)

© IGN - 2018 / Tous droits réservés

Cartographie : DGCL - DESL / Février 2019

Tableau 1 - Nombre d'EPCI à fiscalité propre selon la catégorie juridique

Situation au 1 <sup>er</sup> janvier	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
EPCI à fiscalité propre										
Métropoles	-	-	1	1	1	11	13	14	21	21
Communautés urbaines	16	16	15	15	15	9	11	15	11	13
Communautés d'agglomération	181	191	202	213	222	226	196	219	222	223
Communautés de communes	2 409	2 387	2 358	2 223	1 903	1 884	1 842	1 018	1 009	1 001
Syndicats d'agglomération nouvelle	5	5	5	4	4	3	0	0	0	0
Total des EPCI à fiscalité propre	2 611	2 599	2 581	2 456	2 145	2 133	2 062	1 266	1 263	1 258
Métropole de Lyon	-	-	-	-	-	1	1	1	1	1
Part de communes regroupées *	94,8%	95,5%	96,2%	98,3%	99,8%	99,8%	99,9%	100,0%	100,0%	100,0%
Part de population regroupée *	89,1%	89,9%	89,9%	91,9%	94,0%	93,9%	99,6%	100,0%	100,0%	100,0%

<sup>\*</sup> Y compris les communes et la population de la métropole de Lyon à partir de 2015.

Champ: France (y compris Mayotte à partir de 2015).

Sources: DGCL, Banatic; Insee, recensement de la population.

Selon toute logique, la répartition des EPCI à fiscalité propre selon le nombre de communes membres au 1<sup>er</sup> janvier 2019 est identique à celle au 1<sup>er</sup> janvier 2018 (*graphique 3*) : une grande partie (64 %) des EPCI à fiscalité propre ont moins de 30 communes membres. Compte tenu de la réduction du nombre d'EPCI, cette part des EPCI de moins de 30 communes est en recul sensible par rapport à 2010, année pour laquelle ils représentaient 95 % du total.

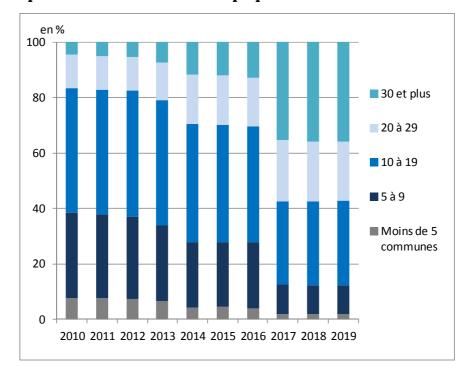
Le même constat peut être fait concernant la population : la répartition de 2019 est identique à celle de 2018 mais bien différente de celle de 2010 (graphique 4). Pour les communes membres comme pour la population, ces évolutions sont donc la conséquence de la baisse du nombre d'EPCI à fiscalité propre, en parallèle d'une meilleure couverture du territoire. En effet, en 2010, les EPCI

à fiscalité propre couvraient 95 % des communes et 89 % de la population. Ces proportions sont de 100 % en 2019.

## Entre 2010 et 2019, la part des groupements à fiscalité propre avec une fiscalité professionnelle unique augmente

Autre fait marquant sur une longue période: l'augmentation de la part des EPCI à fiscalité propre avec une fiscalité professionnelle unique (FPU – graphique 5). Au 1er janvier 2019, cette part est de 85 %, contre 84 % au 1er janvier 2018 et 50 % au 1er janvier 2010. Comme pour l'ensemble des EPCI à fiscalité propre, en 2010 comme en 2019, la majorité des groupements avec une FPU sont des communautés de communes: 85 % en 2010 et 76 % en 2019.

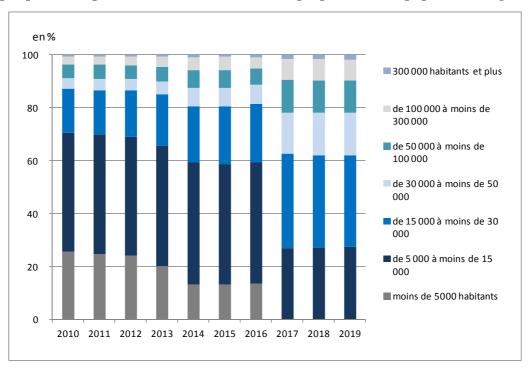
Graphique 3 - Répartition des EPCI à fiscalité propre selon le nombre de communes membres



Champ: France (y compris Mayotte à partir de 2015).

Source: DGCL, Banatic.

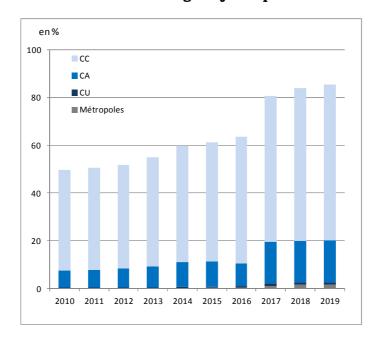
Graphique 4 - Répartition des EPCI à fiscalité propre selon la population regroupée



Champ: France (y compris Mayotte à partir de 2015).

Sources : DGCL, Banatic ; Insee, recensement de la population.

Graphique 5 - Part des groupements à fiscalité propre avec une fiscalité professionnelle unique selon la catégorie juridique



Lecture : en 2019, 85 % des EPCI à fiscalité propre – principalement des communautés de communes - ont une fiscalité professionnelle unique.

Champ: France (y compris Mayotte à partir de 2015).

Source: DGCL, Banatic.

#### Pour en savoir plus

[1] « 1 263 EPCI à fiscalité propre au 1<sup>er</sup> janvier 2018, dont 21 métropoles », Alice Mainguené et Lionel Sebbane, *BIS* n° 122, mars 2018.

[2] « Entre 2007 et 2017, près de trois syndicats sur dix en moins », Alice Mainguené et Lionel Sebbane, BIS n° 116, juin 2017.

[3] Les données de synthèse sur les intercommunalités sont téléchargeables sur le portail des collectivités locales : www.collectivites-locales.gouv.fr/etudes-et-statistiques-locales

#### Méthodologie

Les données de ce bulletin d'information statistique sont issues de la base nationale de l'intercommunalité (BANATIC), alimentée à partir des données intercommunales ASPIC, saisies par les préfectures : www.banatic.gouv.fr

Ces données tiennent compte de la création de 239 communes nouvelles au 1er janvier 2019.